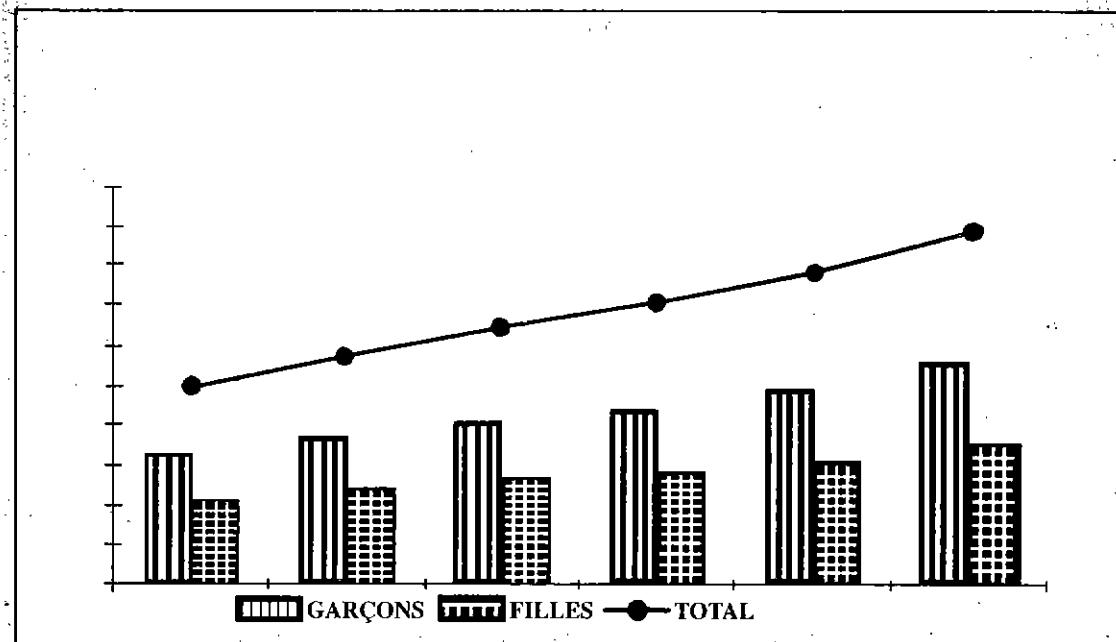
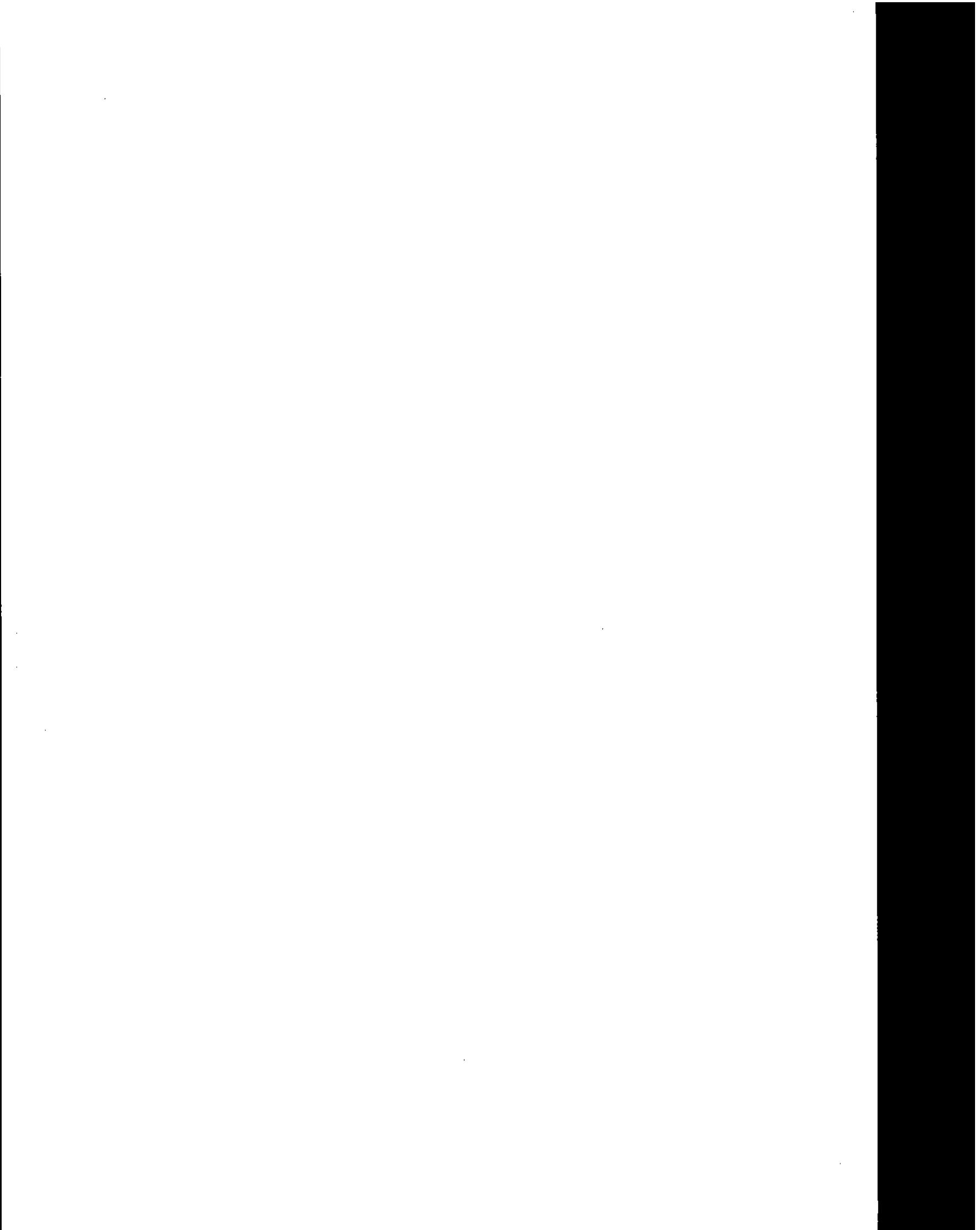


INDICATEURS DU SYSTEME EDUCATIF DU MALI 1998

SYNTHESE



BAMAKO, AVRIL 1999



**MINISTÈRE DE L'EDUCATION
DE BASE**

**CELLULE DE PLANIFICATION ET DE
STATISTIQUE**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

**INDICATEURS
DU SYSTÈME EDUCATIF DU MALI
1998
SYNTHÈSE**

Bamako, Avril 1999

**Le texte de ce document a été composé en utilisant les ordinateurs de la Cellule de
Planification et de Statistique du Ministère de l'Education de Base du Mali et ceux
de la Division des Statistiques de l'UNESCO**

SOMMAIRE

Avant-Propos du Ministre de l'Education de Base	page III
Contexte	page V
Introduction - Présentation générale du Mali et de l'état de son système éducatif	page VII
Le Mali dans son environnement géographique	page XXI
Glossaire	page XXIII
Annexe 1 : Indicateurs par objectifs	page XXVI
Annexe 2 : Indicateurs par source	page XXVII
Annexe 3 : Tableau de correspondance de la structure de l'enseignement au Mali	page XXVIII
Annexe 4 : Description des indicateurs	page XXIX

Indicateurs du système éducatif du Mali 1998

AVANT - PROPOS

Dans le prolongement de la Réforme historique de 1962, manifestation de la volonté de la 1^{ère} République du Mali de faire de l'école un véritable instrument de développement de notre pays, les Autorités de la III^e République se sont engagées dans un vaste processus de Refondation de notre système éducatif pour faire de l'école malienne une école transformatrice et libératrice, plutôt qu'assimilatrice.

Avec le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) qu'il a adopté, le Gouvernement va concrétiser cette volonté de refondation.

Aucune politique viable de développement durable de l'éducation, aucune planification pertinente et sérieuse, aucune progression maîtrisée du système éducatif ne sont possibles sans des données statistiques fiables et exploitables.

La publication des « Indicateurs du système éducatif du Mali 1998 » a pour objet de rendre compte de l'état de l'éducation au Mali au cours des dix dernières années et de répondre au souci de mettre à la disposition des décideurs, des chercheurs, des planificateurs et administrateurs de l'éducation, des indicateurs fiables, pertinents, compris et partagés par toutes les composantes de la société.

La présentation des données a été faite selon un format graphique attrayant qui permet de faciliter l'interprétation des tendances dans le temps et dans l'espace pour l'ensemble du secteur de l'éducation depuis le préscolaire jusqu'au supérieur.

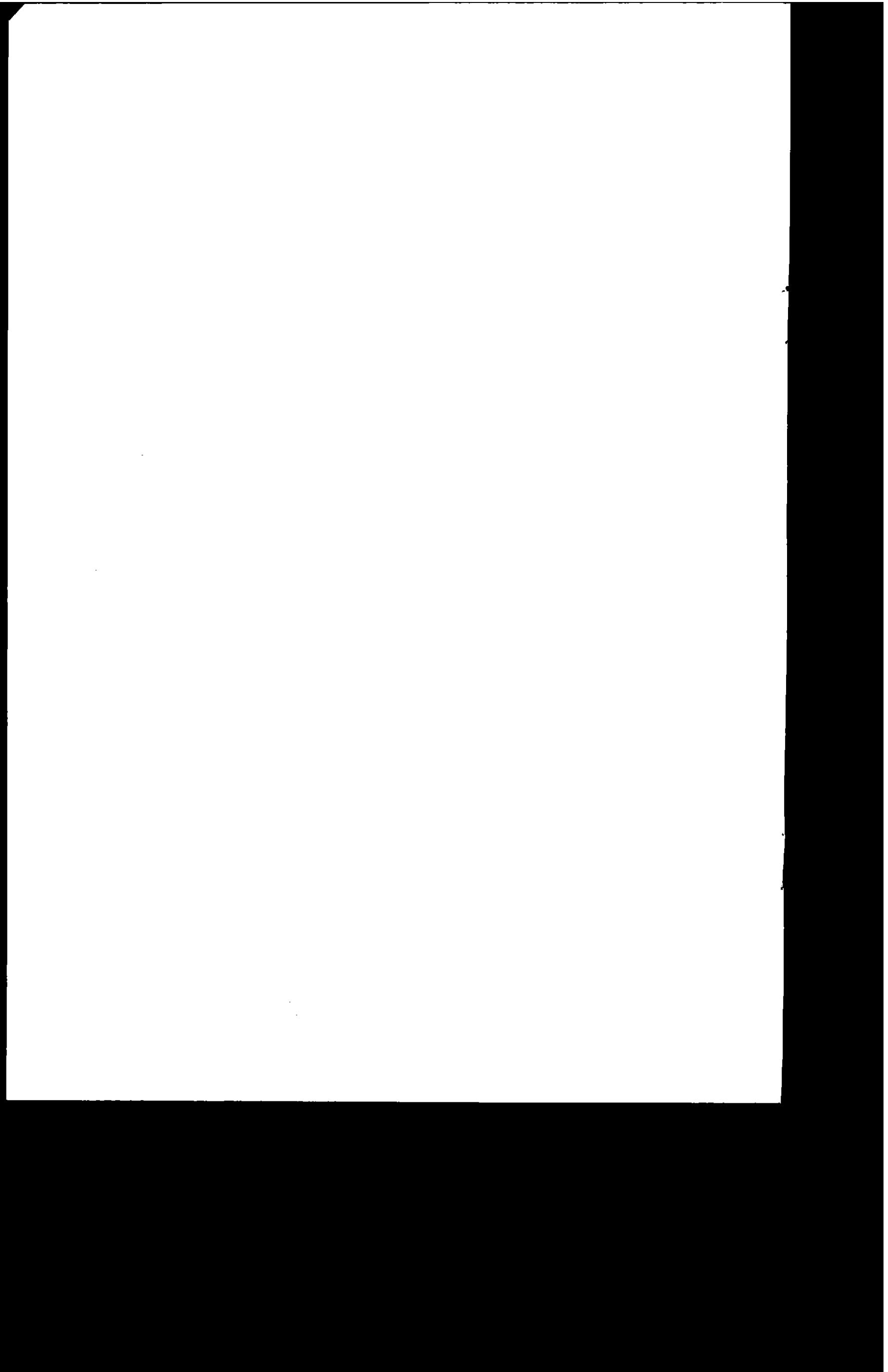
Ces données statistiques illustrent bien les efforts constants entrepris par la III^e République depuis 1992, avec l'accompagnement des partenaires au développement, pour assurer la réhabilitation – physique, intellectuelle et morale – de notre école.

Nous remercions vivement l'UNESCO, à travers la Division des Statistiques, pour son concours aussi bien technique que financier dans la réalisation de ce travail de qualité. L'ouverture récente d'une représentation de cette institution spécialisée des Nations Unies dans notre pays témoigne de l'excellence de notre coopération.

Nos remerciements vont également à l'UNICEF non seulement pour l'intérêt qu'elle porte au développement de l'éducation dans notre pays mais aussi pour sa contribution combien appréciable à la publication de ce document.

**LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

Adama SAMASSEKOU



CONTEXTE

Dans le but de faciliter l'accès à des indicateurs fiables et pertinents de l'éducation, l'UNESCO à travers la Division des Statistiques se propose d'intensifier sa coopération avec la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Education de Base et d'améliorer les échanges d'information.

Une prise de décision rationnelle nécessite la disponibilité d'information fiable et objective. Ainsi, le développement d'un système d'indicateurs mis à jour est indispensable dans une stratégie visant la meilleure utilisation de l'information par les décideurs, les planificateurs et les chercheurs tant sur le plan national que sur le plan international.

La mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) conforte cette affirmation et la diffusion d'une bonne information permettra de mesurer les efforts qui seront accomplis.

La Division des Statistiques de l'UNESCO développe actuellement une base d'indicateurs de l'éducation accessible sur Internet et sur CD - ROM. Ce travail qui fait partie des activités d'évaluation des progrès réalisés dans le développement de l'éducation particulièrement par rapport aux objectifs fixés dans le cadre de l'Education Pour Tous (EPT), permettra à notre pays de montrer les progrès accomplis au cours des ces dernières années et surtout après l'avènement de la démocratie en Mars 1991.

Le présent document a pour objectif d'analyser à travers des indicateurs pertinents la situation de l'éducation au Mali et d'identifier les changements de stratégie et de politique qui seront nécessaires pour concrétiser l'objectif de l'éducation de base universelle au Mali, avant l'an 2015.

Il est la suite logique du document intitulé « l'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL AU MALI : Indicateurs 1993 » qui a été élaboré en 1995 par le Ministère de l'Education de Base avec le concours de l'Institut International de Planification de l'Education (IIPE).

Dorénavant, la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Education de Base procédera périodiquement à la publication de ce document.

REMERCIEMENTS

Le présent document a été réalisé par la Cellule de Planification et de Statistique du Ministère de l'Education de Base (CPS) avec l'aide des cadres chargés de la collecte de données des services techniques des deux départements en charge de l'éducation.

C'est ainsi que les données scolaires concernant l'Enseignement Fondamental proviennent des annuaires de statistiques scolaires publiés par la CPS tandis que celles relatives à l'Enseignement Secondaire, Normal et Supérieur, proviennent des unités statistiques de ces différents ordres d'enseignement.

Les données démographiques sont issues du document intitulé « Perspectives de la Population Résidente du Mali de 1987 à 2022 Tome 6 » publié par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique DNSI en Juin 1992.

L'analyse des tests et de la disponibilité des matériels pédagogiques a été basée sur le rapport de suivi et d'évaluation du IV^{ème} projet éducation réalisé par l'Institut Pédagogique National (IPN) qui a apporté aussi son aide pour les données sur la formation initiale et continue des maîtres.

Les documents de l'Observatoire du Développement Humain Durable et de Lutte contre la Pauvreté au Mali (ODHD/LPM) ont été également exploités.

Les analyses financières sont basées sur les données des Directions Administratives et Financières (DAF) des deux départements en charge de l'éducation, de la Direction Nationale du Budget et des analyses menées par la Banque Mondiale à travers le PRODEC.

Le Directeur de la CPS Mamadou Yorodian DIAKITE et le consultant Théo N'seka Vita, sous la supervision du Secrétaire Général du Ministère de l'Education de Base M. N'Golo Coulibaly, ont travaillé en étroite collaboration avec Claude Sauvageot, chargé de mission à la Direction de la Programmation et du Développement du Ministère Français de l'Education Nationale, consultant pour l'UNESCO, qui les a aidés dans l'élaboration de ce document.

Sans la participation de toutes ces personnes et des institutions auxquelles elles appartiennent, le présent document n'aurait pas vu le jour. Qu'elles en soient ici remerciées.

INTRODUCTION

PRESENTATION GENERALE DU MALI ET DE L'ETAT DE SON SYSTEME EDUCATIF

PRESENTATION GENERALE DU MALI ET DE L'ETAT DE SON SYSTEME EDUCATIF

Aperçu géographique :

Situé en Afrique occidentale et au sud du Sahara, le Mali est un pays intertropical de l'hémisphère nord. Sa superficie est 1.241.238 km² et sa population est estimée à 9.790.492 habitants selon le recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1998 soit 7,9 habitants au km². Le pays est limité au Nord par l'Algérie, au Sud par la Côte d'Ivoire et la Guinée, à l'Est par le Niger et le Burkina Faso, à l'Ouest par la Mauritanie et le Sénégal. En attendant la mise en œuvre de la décentralisation, le Mali est divisé en huit régions administratives plus le District de Bamako, qui est la capitale. Les régions sont divisées en 46 cercles et 280 arrondissements.

Présentation du système éducatif :

Le Mali est l'un des premiers pays d'Afrique d'expression française au Sud du Sahara à avoir rompu avec l'école coloniale en procédant à la réforme de 1962 qui vise entre autres "un enseignement tout à la fois de masse et de qualité, un enseignement qui puisse fournir avec une économie maximum de temps et d'argent, tous les cadres dont le pays a besoin pour ses divers plans de développement".

Mais cette réforme n'a pas atteint tous ses objectifs et elle a été revue et corrigée plus d'une fois au séminaire national de 1964, à la conférence des cadres en 1968, au deuxième séminaire national de 1978, aux états généraux de 1989, à la table ronde et au débat national de l'éducation en 1991.

L'école malienne à tous les niveaux a été confrontée à d'énormes difficultés qui ont entravé considérablement son développement. Ainsi, depuis la révolution de Mars 1991, le Mali s'est engagé résolument dans l'édification d'une société démocratique. La réalisation de cette ambition passe par la conception et la mise en œuvre d'un système d'éducation de base de qualité pour tous permettant à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de participer pleinement et de façon responsable à la vie de la nation.

Le système éducatif malien s'articule autour des niveaux et types d'enseignement suivants :

- l'Education Préscolaire et Spéciale ;
- l'Enseignement Fondamental ;
- l'Enseignement Secondaire Général ;
- l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel ;
- l'Enseignement Normal ;
- l'Enseignement Supérieur.

A côté de ces structures traditionnelles, il existe également l'éducation non formelle qui inclut l'alphabétisation fonctionnelle des adultes et l'éducation des jeunes déscolarisés ou non scolarisés dans les Centres d'Education pour le Développement (CED).

LA SITUATION ACTUELLE DU SYSTEME EDUCATIF MALIEN

A) L'Education Préscolaire et Spéciale

1) L'Education Préscolaire

elle reste faible malgré des progrès notables surtout perceptibles à Bamako

Durant la période coloniale, il n'existe au Mali que trois institutions préscolaires créées à l'image des écoles maternelles françaises et ne recevant que les enfants des colonisateurs et quelques fonctionnaires privilégiés. Placée sous la tutelle du Ministère de l'Education de Base en 1993, l'Education Préscolaire assure la prise en charge éducative des enfants âgés de 3 à 6 ans et les prépare pour le premier cycle de l'Enseignement Fondamental.

Le pays comptait, en 1997/98, au moins 196 institutions préscolaires (dont 68 à Bamako). On a dénombré dans ces institutions 23 548 élèves dont près de la moitié sont des filles, soit un taux de préscolarisation de 1,7%.

Le défi à relever au niveau de cet ordre d'enseignement est l'augmentation du taux de préscolarisation et l'amélioration de la qualité de l'éducation.

L'intervention de l'Etat en matière d'infrastructures dans le secteur préscolaire étant limitée, il convenait d'inciter les promoteurs privés et les communautés à s'impliquer davantage dans la promotion de ce secteur. Cette tendance va être maintenue avec comme objectif d'atteindre un taux de préscolarisation de 5% en l'an 2000.

2) L'Education Spéciale

elle accueille un nombre très limité d'enfants

Elle s'étend à tous les ordres d'enseignement et s'occupe des jeunes et des enfants handicapés sur un public ciblé d'environ 10% de la population malienne. Jusqu'à ce jour, c'est surtout les organisations philanthropiques qui s'occupent de ce domaine. On ne dénombre que 7 institutions spéciales.

Seulement 704 enfants ont été accueillis en 1997/98. Un constat s'impose : très peu de jeunes handicapés sont encadrés par ces institutions.

B) L'Enseignement Fondamental,

L'Enseignement Fondamental comprend deux cycles :

- le premier cycle qui dure six ans, est sanctionné par le Certificat de Fin d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental (CFEPCEF)
- le second cycle qui dure trois ans, est sanctionné par le Diplôme de l'Enseignement Fondamental (DEF).

L'Enseignement Fondamental a pour objectif "d'apporter aux enfants les connaissances fondamentales indispensables à l'exercice par tout citoyen de ses responsabilités essentielles, économiques et civiques".

une augmentation forte en sept ans

Les actions initiées dans le cadre de la construction, de la réhabilitation, de l'équipement des salles de classe, les mesures prises en faveur du recrutement du personnel, l'émergence et le développement des écoles communautaires, des écoles privées et des médersas, à travers l'assouplissement des procédures, ont permis une augmentation sensible du taux de scolarisation au cours des dernières années.

le taux net de scolarisation 7-12 ans connaît une forte croissance depuis 1991/92 après dix ans de stagnation

Après avoir stagné à 20% pendant les années 80, le taux net de scolarisation 7-12 ans atteint 39,1% en 97/98 soit presque un doublement en 8 ans. Cependant l'écart reste important entre filles (32,2%) et garçons (46%)

le taux net de scolarisation 13 – 15 ans a augmenté de plus de 8 points dans cette même période

Il est passé de 16,9% en 1991/92 à 25,3 % en 1997/98. Même en 1997/98, les garçons sont presque deux fois plus scolarisés que les filles (31,9% contre 18,6%)

au premier cycle, un taux d'admission et un taux brut de scolarisation en forte hausse avec une inégalité persistante garçons – filles et des disparités fortes entre régions

En 1997/98, le premier cycle de l'Enseignement Fondamental comptait 862.874 élèves (dont 40,7% de filles) alors qu'en 1991/92, il ne comptait que 430.636 élèves (dont 37% de filles).

Pour l'année scolaire 1997/98, le taux d'accès était de 48,1%, alors qu'il n'était que de 26,8% en 1991/92. Hormis les années 1993/94 et 1994/95, où l'agitation scolaire a entraîné un ralentissement de l'accès en 1^{ère} année, le taux d'accès a connu une croissance continue ces dernières années.

Il existe une inégalité entre garçons et filles dans l'accès à l'éducation. En effet, malgré la forte augmentation de la scolarisation des filles, en 1997/98, le taux d'accès était de 54,2 % pour les garçons contre 41,8% pour les filles.

Outre l'inégalité d'accès entre garçons et filles, il existe aussi des disparités régionales élevées : la région de Mopti était la plus défavorisée avec 27,6% et le District de Bamako tenait la tête avec plus de 100% de taux d'accès. Il est à noter que la région de Mopti (27,6%), et celles du nord : Tombouctou (29,7%), Kidal (36,0%), Gao (36,1%) conservent encore des taux très bas.

Le taux brut de scolarisation est passé de 26,0% en 1988/89 à 28,8% en 1991/92 pour atteindre 42,3% en 1995/96 et 50,0% en 1997/98 soit un accroissement moyen de 10% par an entre 1992 et 1998.

On constate les mêmes disparités que pour le taux d'accès. Au cours de l'année scolaire 1997/98, le taux brut de scolarisation des filles était de 40,7% contre 59,9% pour les garçons.

Le District de Bamako à lui seul comptait un quart des effectifs en 1997/98 avec un taux qui atteint 138,3% alors que dans la région de Mopti, il est à 26,2%.

une faible augmentation des taux d'accès et des taux bruts en deuxième cycle

En 1997/98, le second cycle de l'Enseignement Fondamental comptait 124.820 élèves (dont 34,2% de filles) alors qu'en 1991/92, il ne comptait que 71.519 élèves (dont 34,0% de filles).

Le taux d'accès en 7^{ème}, pour l'année scolaire 1997/98, était de 18,1% alors qu'il n'était que de 8,5% en 1991/92. Quant au taux brut de scolarisation entre 1988/89 et 1991/92, il est passé de 11,4% à 11,8% seulement et 14,5% en 1995/96. Il atteint 17,9% en 1997/98. Toutefois, cette croissance est inférieure à celle du premier cycle soit 7,2% par an entre 1992 et 1998.

Tout comme le taux d'accès, le taux brut de scolarisation varie selon les régions. En 1997/98 il était de 67,6% à Bamako contre respectivement 3,1% à Kidal, 6,6% à Tombouctou, 7,6% à Mopti, 9,8% à Kayes où le taux est très faible.

Le taux de scolarisation des garçons est presque le double de celui des filles tant au niveau national que dans les régions.

un rendement scolaire en nette amélioration dans le premier cycle avec de faibles taux d'abandon

Le rendement scolaire a connu une nette amélioration au cours de ces cinq dernières années. On assiste à une augmentation significative du taux de promotion et une diminution progressive du taux de redoublement et du taux d'abandon.

Si en 1991/92 le taux de promotion était de 66,1%, en 1995/96 il atteint 78,6% pour flétrir légèrement à 77,1% en 1996/97. En revanche, le taux de redoublement qui était de l'ordre de 31,1%, passe à 18,6% et 20,0 en 1996/97. Quant au taux d'abandon, il évolue en dents de scie en passant de 2,8% en 1991/92 à 5,7% en 1993/94, 3,8% en 1994/95 pour retomber à 2,8% en 1995/96 et remonter à 3,5% en 1996/97.

La légère hausse des déperditions en 1996/97 est imputable aux fréquents débrayages au cours de cette année scolaire.

une forte baisse des taux de redoublement du Second Cycle

Le taux de redoublement a baissé de 35,2% en 1991/92 à 21,7% en 1994/95 soit un gain de plus de 13 points pourcentage en quatre ans. En 1996/97, ce taux était de l'ordre de 22,3%.

Une comparaison entre les filles et les garçons montre que les premières ont un taux de redoublement plus élevé. Cependant l'écart entre les groupes se réduit au fil des ans.

un meilleur taux de réussite au DEF

En terme de taux de réussite, les résultats de l'examen du DEF en 1991/92 et 1995/96 ont été respectivement de 38% et 59%. En 1997/98, ils atteignent 66,9% au plan national. Cela constitue donc une amélioration notable du taux de réussite.

Cette amélioration est sensible au niveau de toutes les régions avec un taux supérieur à 60%. Seule la région de Ségou fait exception avec 57,7%.

Une telle évolution de la réussite au DEF ne manquera sans doute pas d'accroître l'accès à l'enseignement secondaire. D'où un effort important consenti par l'Etat dans la construction de nouveaux lycées durant ces dernières années.

En 1996, 2 maliens sur 10 et 1 malienne sur 10 obtiennent le DEF , c'est trois fois plus qu'en 1990

En prenant en compte les chances d'accès à l'enseignement fondamental et la proportion d'élèves qui, une fois inscrits à l'école, réussissent le DEF, on obtient la proportion de jeunes maliens qui obtiennent le DEF. Cette proportion est passée de 44 en 1990 à 155 en 1996 soit plus qu'un triplement. Les garçons sont deux fois plus nombreux que les filles à quitter l'enseignement fondamental avec le DEF.

le nombre des écoles et des salles de classe a fortement augmenté entre 1990/91 et 1997/98

De 1990/91 à 1996/97, le nombre d'écoles du fondamental (Publique et Privé) est passé de 1.649 à 2.560, pour atteindre 2.966 en 1997/98 soit une augmentation de 80% en sept ans. Cette croissance rapide du nombre d'écoles se situe surtout au niveau du premier cycle où le nombre d'écoles est passé de 1.342 à 2.511 durant la même période avec une augmentation de 87%.

Cela s'explique par l'intervention du Programme du Fonds d'Appui à l'Enseignement Fondamental (FAEF) et surtout par la promotion de l'enseignement privé permettant l'éclosion des écoles privées laïques, et des écoles communautaires.

L'évolution du nombre de salles de classe a suivi celle du nombre des écoles. En effet, le nombre de classes est passé de 9.172 en 1990/91 à 12.297 en 1996/97. En 1997/98, il atteint 13.720 soit un accroissement de 50% du nombre de salles de classe en six ans.

le ratio élève-maître se détériore depuis cinq ans dans le premier cycle

Le ratio nombre d'élèves par maître est de 72 en 1996/97 contre 70 en 1995/96. Au vu de ces indicateurs on remarque que le ratio élèves / maître est très élevé. En dehors des régions de Gao (50), Tombouctou (52), Kidal (57) le taux d'encadrement au premier cycle n'a cessé de se détériorer depuis quatre ans. Cela explique la pratique de plus en plus répandue de la double vacation pour désengorger les classes.

Cette détérioration est liée au rythme de la croissance des effectifs qui est plus rapide que celle du nombre des enseignants.

un personnel enseignant en augmentation mais peu féminisé surtout au second cycle

Au cours des trois dernières années, le nombre des enseignants au niveau de l'enseignement fondamental a évolué de 11.486 en 1994/95 à 12.118 en 1995/96 pour atteindre 13.459 en 1996/97 et 14.767 en 1997/98 au niveau de l'enseignement fondamental (tous secteurs confondus).

En 1997/98, les femmes représentaient environ 23 % des effectifs contre 77 % pour les hommes au premier cycle, alors qu'elles ne représentaient que 17 % des effectifs contre 83 % pour les hommes au second cycle.

On constate que 23%, soit près du quart de cet effectif, réside à Bamako pour le premier cycle et 29 % pour le second cycle, soit près d'un tiers du personnel enseignant.

De plus la proportion d'enseignantes est nettement plus élevée à Bamako (28,8 %) que dans les autres régions. Pour l'ensemble du territoire, cette proportion diminue au fur et à mesure que le niveau d'enseignement augmente.

Malgré les gros efforts consentis par l'État pour le recrutement du personnel (fonctionnaires, vacataires, volontaires), cet effectif reste encore insuffisant devant l'accroissement plus rapide du nombre des élèves.

une pénurie persistante en matériel didactique

1) Livres :

Avec une moyenne de 1 livre pour 3 élèves dans quelques disciplines et dans certaines régions seulement, le premier cycle souffre d'une pénurie générale de livres. Malgré les efforts fournis par l'État, les Associations de Parents d'Elèves (APE), les comités de développement et les partenaires (ONG, jumelage) la disponibilité de manuels n'a cessé de diminuer.

Les raisons évoquées se ramènent principalement à trois :

- 1- Le coût élevé des livres ;
- 2- L'insuffisance ou l'inexistence de financement ;
- 3- Les déperditions de livres.

La mise en œuvre d'une politique adéquate du livre scolaire permettra de prendre en compte non seulement les conditions de production, d'utilisation et de renouvellement des manuels pour les élèves, et des guides pour les maîtres, mais aussi un système de financement approprié.

2) Autres matériels individuels et collectifs.

Une des difficultés majeures pour les parents d'élèves, surtout pour les plus pauvres, est l'achat de fournitures individuelles surtout à la rentrée des classes (cahiers, crayons, stylos, règles...), auxquelles peuvent s'ajouter dans certaines classes des grandes villes, le table-banc individuel et dans certaines écoles, l'uniforme).

l'Etat reste la principale source de financement de l'enseignement fondamental mais le partenariat se développe autour de l'école

On distingue trois principales sources de financement de l'école : l'Etat, les collectivités locales et les associations de parents d'élèves, les partenaires techniques et financiers.

1) l'Etat :

Il demeure la source principale à travers le budget d'état. Il assure surtout le salaire des enseignants (100% pour le public, 80% pour le privé catholique). L'Etat consacre une part importante de son budget de fonctionnement aux dépenses d'éducation qui atteignent 20% en 1994, 21% en 1995, 22% en 1996 et 23% en 1997 ;

2) les collectivités locales et les associations des parents d'élèves :

Elles constituent la deuxième source de financement et interviennent au niveau de l'enseignement fondamental par la construction d'écoles, la réhabilitation des salles de classe, l'achat de matériel didactique et de mobilier scolaire, le salaire du personnel de soutien, l'alimentation des cantines ;

3) les Partenaires Techniques et Financiers :

Quoique difficile à évaluer de façon exhaustive compte tenu de la multiplicité des pays, des formes d'aides et les actions entreprises, l'aide extérieure constitue un apport important au financement des secteurs clés de l'éducation et particulièrement au niveau de l'éducation de base. Les actions menées sont entre autres, la construction, la réparation

et l'équipement des salles de classe, l'achat de matériel didactique, les moyens logistiques, l'appui à la gestion, à la formation et à l'innovation.

En 1995/96 l'État a consacré au premier cycle de l'enseignement fondamental plus de 12 milliards de Francs CFA avec 78% de salaires dont 3% de subventions au privé catholique. Il est à noter que seulement 14% de ce budget est consacré au matériel didactique.

Le budget du second cycle s'élevait à 4.218.550.000 Francs CFA avec 79% de salaires, 11% de matériel didactique.

En outre, la contribution des collectivités (Comité Local de Développement) a été estimée à 539 millions de Francs CFA, celle des communes à 6 millions de Francs CFA, la part des communautés à 132 millions de Francs CFA.. Comme on le voit, le financement de l'enseignement fondamental est assuré grâce à une coopération entre l'État et les divers partenaires nationaux ou internationaux.

A l'issue du Diplôme d'Etudes Fondamentales, tous les élèves réguliers admis à cet examen sont orientés vers les filières de l'enseignement secondaire général et technologique qui conduisent au Baccalauréat ou vers les filières professionnelles de l'enseignement technique et professionnel qui aboutissent elles à un Certificat d'Aptitude Professionnelle ou à un Brevet de Technicien.

C) L'Enseignement Secondaire Général

L'enseignement secondaire général est dispensé dans les lycées. Il recrute les élèves titulaires du DEF et les prépare en trois ans au baccalauréat malien.

un quadruplement des effectifs en 9 ans

De 9.401 en 1988/89, les effectifs sont passés à 38.326 en 1996/97 pour atteindre 41.552 en 1997/98, dont 12.632 filles soit 30,4% de l'effectif total.

Une comparaison entre garçons et filles laisse apparaître un grand déficit de scolarisation des filles au secondaire. Sur les cinq dernières années, le taux de scolarisation des garçons a été de 2,5 fois celui des filles.

une capacité d'accueil insuffisante entraîne des classes surchargées

L'orientation automatique de tous les admis au DEF fait qu'aujourd'hui la capacité d'accueil des établissements est insuffisante pour résorber les flux d'élèves créant une pléthore au niveau des classes.

Pour résoudre ce problème, l'Etat et des promoteurs privés ont entrepris un effort soutenu dans la construction de nouveaux établissements d'enseignement secondaire.

D) L'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

Tout comme l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique et professionnel relève du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique. La création de la Direction Nationale de l'Enseignement Technique et Professionnel (DNETP) souligne l'importance que les autorités de l'Education accordent à ce secteur.

les effectifs ont été multipliés par 2,6 en 9 ans, 1 élève sur 3 est une fille

L'enseignement technique et professionnel compte environ 58 établissements fonctionnels dont 10 établissements publics et 48 établissements privés.

En fait, il existe plus de 100 établissements privés mais qui sont plus ou moins fonctionnels.

En 1997/98, cet ordre d'enseignement comptait 20.121 élèves dont 6.697 filles soit 33,3% de l'effectif total. Celui-ci était de 7.621 en 1988/89.

De plus, les établissements privés ont reçu 4.500 boursiers de l'Etat en 1997/98.

L'importance du secteur tertiaire explique une féminisation plus importante que dans l'enseignement général (1 fille sur 3 élèves contre 1 fille sur 4 élèves dans l'enseignement général).

faible développement des spécialités industrielles et fort développement du secteur privé essentiellement dans le secteur tertiaire

La formation dans l'ETP se caractérise par un très faible développement des spécialités industrielles. La formation est essentiellement orientée vers les emplois du secteur tertiaire en particulier dans les établissements privés, sans qu'il y ait concordance avec les besoins réels du marché de l'emploi.

des écoles privées essentiellement situées à Bamako

La plupart des écoles privées sont à Bamako (37 écoles sur 48) et les régions de Tombouctou, Gao et Kidal n'ont aucune école privée. Kidal ne possède encore aucune école professionnelle, ni publique ni privée.

E) L'Enseignement Normal

Il assure la formation initiale des maîtres pour les deux cycles de l'enseignement fondamental sous la Direction de l'Institut Pédagogique National (IPN).

une fermeture de 4 établissements sur 7 en quelques années liée à l'absence de recrutement

La quasi absence de recrutement des enseignants dans la Fonction Publique et le recrutement des élèves-maîtres au niveau du baccalauréat ont entraîné une fermeture progressive des écoles de formation. Ainsi de sept établissements il y a quelques années, l'Enseignement Normal est passé actuellement à 4 écoles de formation dont 3 Instituts Pédagogiques d'Enseignement Général (IPEG) et une Ecole Normale Secondaire (ENSEC).

des effectifs en chute libre de 1988/89 jusqu'en 1994/95

De 1.760 en 1988/89, les effectifs sont passés à 323 en 1994/95 dont 20 à 25 % étaient des jeunes filles.

un nouvel élan depuis 1995/96

Dans le cadre de la politique d'élargissement de la base de la pyramide du système éducatif, la formation massive d'enseignants de qualité et en nombre suffisant constitue une des préoccupations essentielles du Département de l'Education de Base.

Ceci explique l'ouverture de l'IPEG de Kayes, de l'IPEG de Mopti-Sévaré et de l'IPEG-Hégire de Tombouctou destinés à former les maîtres chargés de l'enseignement de la langue arabe. Aussi, il est envisagé d'accroître la capacité d'accueil des IPEG de Niono et de Kangaba

et de construire 2 autres écoles de formation de maîtres.

Les effectifs ont donc rapidement augmenté passant de 323 en 1994/95 à 1.513 en 1996/97 pour atteindre 1.546 en 1997/98 dont 494 filles soit 32,0% de l'effectif total.

F) L'Enseignement Supérieur

après des années de stagnation, les effectifs ont triplé depuis 1990/91

Après avoir stagné à environ 4.500 étudiants de 1987/1988 à 1990/1991, les effectifs sont passés à 6.300 en 1991/92 et n'ont cessé de croître pour atteindre 13.679 en 1996/97 et 13.847 en 1997/98 dont 2.762 filles (20% de l'effectif total).

Un étudiant sur 5 est une fille

Un grand écart existe entre le nombre de garçons et le nombre de filles ; il y a en effet aujourd'hui cinq fois plus de garçons que de filles dans l'enseignement supérieur alors que ce rapport était de six fois en 1988/89.

le taux brut de scolarisation reste faible

L'évolution du taux brut de scolarisation a suivi celle des effectifs. Il reste modeste, passant de 1,1% en 1988/89 à 2,1% en 1997/98.

ouverture de la première université malienne

Il n'existe pas d'université au Mali. L'enseignement supérieur était dispensé dans sept grandes écoles : l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP), l'Ecole Nationale d'Ingénieurs (ENI), l'Ecole Nationale de Médecine et de Pharmacie (ENMP), l'Ecole des Hautes Etudes Pratiques (EHEP), l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), l'Institut Polytechnique Rural de Katiougou (IPR), l'Ecole Nationale des Postes et Télécommunications (ENPT).

L'université a ouvert ses portes durant l'année académique 1996/97.

G) L'Education non formelle

Dans le cadre de l'offre d'un minimum éducatif à tous les citoyens du pays, les efforts du Ministère de l'Education de Base ont également été orientés vers le secteur non formel.

une forte augmentation de l'alphanétisation grâce aux 5 440 Centres d'alphanétisation et aux 97 CED

Ainsi, de 1991/92 à 1997/98, le taux d'alphanétisation est passé de 16,8% à 29,1% avec 5440 centres d'alphanétisation dans près de 5 000 villages. C'est également dans ce cadre qu'il faut situer la création de Centres d'Education pour le Développement (CED) sur toute l'étendue du territoire.

En effet, malgré l'augmentation du taux de scolarisation, un nombre très important de jeunes Maliens n'ont pas encore accès à l'école. Ni l'alphanétisation qui s'adresse aux adultes, ni l'éducation formelle ne prennent en charge les adolescents qui sont trop âgés pour le premier cycle de l'enseignement fondamental et trop jeunes pour l'alphanétisation.

C'est pour répondre aux besoins éducatifs des jeunes de 9 à 15 ans qui n'ont pas pu avoir la chance d'aller à l'école (non scolarisés) ou qui en ont été éjectés très tôt (déscolarisés précoces) que le Mali a conçu les Centres d'Education pour le Développement (CED) qui se fixent pour objectifs de :

- Donner aux jeunes, filles et garçons non scolarisés ou déscolarisés précoces, une formation intellectuelle et pratique dans divers domaines de l'activité socio-économique et culturelle du village ;
- Donner des connaissances et des aptitudes permettant aux populations cibles d'être productives, innovatrices et performantes en matière d'entreprenariat et d'amélioration de l'environnement ;
- Renforcer les liens et articulations entre éducation scolaire et extra scolaire.

En 1995/96, le nombre de CED s'élevait à 97 avec un effectif de 3.432 auditeurs répartis entre les régions de Kayes, Koulikoro et Sikasso. L'ouverture d'un CED implique trois partenaires différents: le Ministère de l'Education de Base, l'organisme d'appui au développement à la base (ONG, programme...) et la communauté villageoise.

un effort considérable de l'Etat

Les efforts fournis par le Gouvernement en vue d'élargir l'accès à l'éducation sont considérables. Parmi ces réalisations, il faut retenir la construction des salles de classe et l'approvisionnement en équipement et en matériel pédagogique. De même, il faut souligner la mobilisation des communautés dans toutes les régions du pays pour construire des écoles communautaires.

l'alphabétisation des adultes participe à l'amélioration des conditions de vie

Dans le domaine de l'éducation non formelle, les expériences menées en matière d'alphabétisation des adultes se sont avérées très constructives, notamment dans les zones où existent des opérations ou projets de développement. Par ailleurs, l'alphabétisation a eu des effets indirects sur l'amélioration des conditions de vie.

l'alphabétisation est un outil efficace favorisant l'adoption de nouvelles technologies

Il a été constaté que les producteurs agricoles alphabétisés étaient plus disposés à adopter de nouvelles technologies (charrues, motoculteurs, semoirs, etc.) que les producteurs non alphabétisés.

H) Education et pauvreté

Sur la base d'un seuil de pauvreté de 102.971 Francs CFA en 1996, le pourcentage des pauvres dans la population totale était évaluée à 71,6%. Le phénomène de pauvreté est plus marqué en milieu rural où il touche 78,3% de la population contre 40,6% en milieu urbain.

Pour relever les défis comme l'augmentation du taux de scolarisation, l'amélioration de la couverture sanitaire, l'accès à l'eau potable, la lutte contre la pauvreté est devenue la priorité de l'action gouvernementale.

accélération de la scolarisation mais il reste des jeunes en marge

On assiste depuis 1991 à une accélération de la scolarisation dans tous les niveaux d'enseignement (fondamental, secondaire, supérieur). Cependant, de nombreux jeunes restent encore en marge de l'école et parmi ceux-ci une très forte proportion appartient à des groupes sociaux reconnus comme défavorisés.

Les inégalités constatées entre régions et entre sexes ont tendance à se maintenir et même à se consolider entre non pauvres et pauvres. Des analyses récentes ont mis en évidence que plus on est pauvre, moins on est scolarisé. Aussi, il y a une série de facteurs qui font que les pauvres n'arrivent pas à se maintenir dans le système. Parmi ces facteurs, il faut mentionner :

- le manque de suivi de l'élève pauvre par ses parents ;
- le manque d'intérêt pour l'école ;
- les difficultés de trouver l'argent pour payer des frais de scolarité ;
- le coût d'opportunité d'aller à l'école...

difficultés de subsistance en milieu rural, surpeuplement dans les classes en milieu urbain

D'autres facteurs entrent en ligne de compte selon le milieu :

- **en milieu rural**, les enfants dont les parents sont pauvres ont des difficultés à se nourrir à midi ou à se loger près de l'école lorsque celle ci est éloignée de leur lieu de résidence ;
- **en milieu urbain**, le problème de surpeuplement des classes commence à se poser avec acuité dans certains quartiers où il n'est pas rare de trouver des classes de 70 à 100 élèves. Ce qui nuit à la qualité de l'enseignement et les pauvres sont les premiers à en souffrir (malgré la pratique de la double vacation) étant donné qu'ils n'ont pas de moyens pour payer des cours à domicile.

Conclusion

Donner la chance à tous les enfants maliens d'aller à l'école est le plus grand souhait du Gouvernement. Mais les besoins de scolarisation sont tels qu'ils dépassent à l'heure actuelle les possibilités réelles du pays.

Aussi, en plus de la participation de l'Etat, le concours des Partenaires Techniques et Financiers, des Organisations Non Gouvernementales et des Associations qui œuvrent pour le progrès de l'éducation à travers le monde est-il indispensable.

La mise en œuvre des mesures conséquentes et volontaristes destinées à redresser la situation est préalable au succès du développement économique et social d'un pays.

On a pu constater que sur ces cinq dernières années, des progrès importants ont été réalisés. Ils sont visibles notamment dans l'augmentation forte de l'intensité de la scolarisation. Il est essentiel que ces progrès se poursuivent mais ils doivent s'accompagner de progrès équivalents dans le domaine de la qualité de l'enseignement. C'est l'un des défis importants que notre pays se doit de relever.

LE MALI DANS SON ENVIRONNEMENT GEOGRAPHIQUE

On se propose ici de présenter quelques indicateurs permettant de mieux connaître la situation du Mali en comparant sa situation à celle des pays voisins ou similaires ou à celle d'autres continents.

La comparaison internationale est un exercice difficile, car les systèmes éducatifs et les environnements socio-économiques sont très différents. Il s'agit ici de simplement donner quelques éléments de réflexion pour fournir des pistes à une analyse plus approfondie.

Les données sur le Mali sont issues du travail sur les indicateurs qui a donné naissance à ce document. Les autres données sont issues de l'Annuaire Statistique de l'Unesco (Edition 1997) ou du site Internet de la Division des Statistiques de l'Unesco.

Pour le Mali, afin de pouvoir comparer ses résultats aux autres pays, on a considéré que l'enseignement primaire correspond à l'enseignement fondamental du premier cycle et l'enseignement secondaire à la somme de l'enseignement fondamental du second cycle et de l'enseignement secondaire malien (général, technique et professionnel) (cf. annexe 3).

**Tableau A : Comparaison des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement primaire
(voir glossaire et annexe 4) et des taux nets de scolarisation
aux âges de l'enseignement primaire (voir glossaire et annexe 4)**

Pays	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire						Taux net de scolarisation	
	1980		1990		1995*		1995*	
	G+F	F	G+F	F	G+F	F	G+F	F
Burkina Faso	17	13	33	26	38	30	31	24
Tchad	36		59	36	55	36		
Mali	24	18	27	20	42	33	33	26
Mauritanie	37	26	48	41	78	72	60	55
Niger	25	18	29	21	29	22		
Sénégal	46	37	59	50	69	62	54	48
Afrique sub-saharienne	78	68	72	66	74	67		
Afrique total	79	69	76	68	78	71		
Asie	96	86	104	96	104	97		
Amérique Latine	105	103	106	105	110	109		

* : il s'agit des données de 1995 ou de la dernière année disponible avant 1995

**Tableau B : Comparaison des taux bruts de scolarisation dans l'enseignement secondaire
(voir glossaire et annexe 4)**

Pays	Taux brut de scolarisation dans le secondaire						Taux brut de scolarisation dans le supérieur					
	1980		1990		1995*		1980		1990		1995*	
	G+F	F	G+F	F	G+F		G+F	F	G+F	F	G+F	F
Burkina Faso	3	2	7	5	8	6	0,3	0,1	0,7	0,3	1,1	0,5
Tchad			8	3	9	4					0,8	0,1
Mali			8	5	11	7					1,7	0,6
Mauritanie	11	4	14	9	15	11					4,1	1,4
Niger	5	3	7	4	7	4	0,3	0,1				
Sénégal	11	7	16	11	16	12	2,7	1	3		3,4	
Afrique sub-saharienne	17	12	21	18	24	22	1,6	0,7	3	1,9	3,5	2,5
Afrique total	22	16	33	25	32	28	3,5	1,9	5	3,3	5,6	4,3
Asie	40	32	47	40	54	48	5,6	3,8	7,2	5,6	9,7	8
Amérique Latine	45	45	51	53	57	59	13,8	12	17,1	16,2	17,3	17

Tableau C : Comparaison des taux bruts d'inscription en 1^{ère} année de l'enseignement primaire et des taux de transition primaire - secondaire (voir glossaire et annexe 4)

Pays	Enseignement primaire					Taux de transition primaire ->sec.	
	Taux d'inscription en 1 ^{ère} année			Taux d'accès à la fin du primaire			
	1990	1995		1995		1990	1995
	G + F	G + F	F	G + F	F	G + F	G + F
Burkina Faso	32,4	43,2	33,6	75,3	76,1	29,7	27,4
Tchad	62,5	73,2	54,4	59,4	52,9	36,3	46,4
Mali	28	40,9	33,6	74	68	63	57
Mauritanie	53,3	99	93,2	64	67,7	30,8	33,7
Niger	27,4	31,4	24,3	72,6	73,5	26,7	28,6
Sénégal	55,1	76,9	72,3	81,2		26,5	30,2

Tableau D : Comparaison des ratios élèves / maître et des pourcentages des dépenses publiques dans le P.N.B (voir glossaire et annexe 4)

Pays	Ratio élèves /maître dans l'ens. primaire			% Dépenses Publiques d'Education / PNB		
	1980	1990	1995	1980	1990	1995
Burkina Faso	54	57	50	2,2	3,5	3,6
Tchad	64	66	63		2,3	2,2
Mali	42	44	73	3,8		2,2
Mauritanie	41	45	51			5
Niger	41	42	39	3,1	3,1	
Sénégal	46	53	58		4	3,6
Afrique sub-saharienne	39	37	39	5,8	5,1	5,6
Afrique total	37	34	34	5,3	5,6	5,9
Asie	31	29	29	4	3,7	3,6
Amérique Latine	29	25	24	3,8	4,1	4,5

GLOSSAIRE

Indicateurs scolaires : ce sont des indices, des taux, des taux d'accroissements, des quantités qui sont calculés à partir de statistiques scolaires et, lorsque c'est nécessaire, de données démographiques, économiques ou autres. Ils doivent synthétiser l'information disponible pour la rendre plus accessible et plus facile à utiliser pour les différentes personnes qui se servent de données quantitatives.

Enseignement Fondamental : il comporte neuf années d'études. Il se décompose en un premier cycle de six années d'études et un second cycle de trois années d'études.

Ecole : unité administrative où se déroule l'enseignement.

Enseignement Privé : il comprend des écoles catholiques, des écoles laïques et des écoles de base

Ecole de Base : c'est une école créée à l'initiative d'une communauté ou d'une collectivité quelconque, d'un jeune diplômé ou d'un jeune travailleur déflaté du secteur de l'enseignement.

Medersa : c'est une école fondamentale née de l'initiative privée dans le sillage des écoles coraniques. La langue d'enseignement est l'arabe. Le français est une matière d'enseignement comme le calcul, l'histoire, la géographie etc... Il est introduit à partir de la troisième année.

Salle de classe : tout bâtiment rattaché à une école utilisé pour accueillir une classe.

Nombre d'élèves par classe : c'est le nombre moyen d'élèves dans une classe.

Classe à double division : ce sont des classes où se trouvent des élèves de différentes années d'études (au moins deux).

Double vacation : c'est l'accueil dans une même salle de classe de deux groupes différents d'élèves dans une même journée, à des horaires différents.

Elève : un élève scolarisé dans l'enseignement à plein temps; leur nombre doit être pris dans le registre de présence.

Enseignant : toute personne enseignant à plein temps dans un niveau d'enseignement (préscolaire, fondamental, secondaire, supérieur). Le recensement annuel inclut des enseignants momentanément absents, par exemple en congé de maladie. Tout enseignant absent depuis plus de six mois ne doit pas être compté.

Taux brut d'inscription en 1^{ère} année : c'est la proportion de nouveaux entrants dans un cycle d'enseignement , quel que soit leur âge, rapportée à la population d'âge légal d'entrée dans ce cycle (7 ans en premier cycle, 13 ans en second cycle). Il est appelé également **taux brut d'admission** ou **taux d'accès**.

Taux brut de scolarisation : c'est la proportion des effectifs totaux , quels que soit leur âge, dans la population, qui, selon la législation nationale, devrait être scolarisé au niveau étudié. Exemple : en premier cycle c'est le groupe d'âges 7-12 ans; en second cycle, c'est le groupe d'âges 13-15 ans.

Taux net de scolarisation : c'est la proportion d'élèves d'un groupe d'âge donné dans la population totale de ce groupe d'âge.

Redoublants : élèves qui au début d'une année scolaire sont scolarisés dans la même année d'études que l'année précédente et effectuent, à l'école, le même travail .

Taux de redoublement : c'est la proportion d'élèves d'une année d'études donnée, qui redouble, parmi les élèves de cette même année d'études, l'année scolaire précédente.

Abandons : ce sont les élèves quittant l'école avant d'avoir achevé un niveau donné d'éducation ou quittant l'école dans une année non terminale d'un cycle scolaire.

Déperdition scolaire : c'est l'impact sur le système scolaire des abandons et des redoublements.

Cohorte : c'est un groupe d'élèves présents en 1ère année d'études une année donnée.

Accès des élèves aux différents niveaux : c'est la proportion d'élèves atteignant une année d'études donnée rapporté à 1000 élèves présents en 1ère année d'études.

Accès des élèves aux différents diplômes : c'est la proportion d'élèves obtenant leur diplôme rapporté à 1000 élèves présents en 1ère année d'études.

Accès de l'ensemble des jeunes aux différents niveaux ou aux différents diplômes : c'est la proportion d'une génération atteignant un niveau d'études ou obtenant un diplôme

Taux d'accès : il peut avoir plusieurs sens. Tout d'abord, on l'utilise parfois pour désigner le taux d'inscription. C'est discutable. Plus logiquement, il représente la probabilité pour un élève d'accéder à un niveau ou à un diplôme donné. Il peut également s'appliquer à l'ensemble d'une génération pour calculer la part d'une population qui atteint un niveau donné ou qui obtient un diplôme.

Génération : ensemble de personnes nées la même année.

C.F.E.P.C.E.F. : c'est le Certificat de Fin d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental. Il est délivré à la fin du premier cycle de l'Enseignement Fondamental après la 6è année d'études.

D.E.F. : c'est le Diplôme d'Etudes Fondamentales. Il est délivré à la fin de l'enseignement Fondamental après la 9è année d'études.

Baccalauréat : c'est le diplôme délivré à la fin des 3 années d'études secondaires générales.

Rapport élève / maître : c'est le nombre moyen d'élèves pour un enseignant.

Rapport livre/élève : c'est le nombre moyen de livres d'une matière et d'un niveau donné pour un élève de ce niveau.

Produit Intérieur Brut (P.I.B.) : il est égal au **Produit National Brut (P.N.B.)**, qui rend compte de l'ensemble des biens et services produits par un pays, moins le revenu net de tous les facteurs venant de l'étranger.

Prix courants : ce sont les prix donnés l'année observée sans la correction liée à l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie.

Prix constants : ce sont les prix courants corrigés de l'évolution du pouvoir d'achat de la monnaie.

Dépenses publiques d'éducation : c'est l'ensemble des dépenses faites par les institutions publiques (ministères, collectivités territoriales...) pour l'éducation.

Dépense par élève : c'est le montant moyen dépensé par le ministère de l'éducation pour un élève.

Dépense par enseignant : c'est le montant moyen dépensé par le ministère de l'éducation pour un enseignant de ce ministère.

Annexe 1 : Indicateurs par objectif

	Capacité d'accueil	Intensité de la scolarisation	Efficacité	Facilités	Encadrement pédagogique	Qualité	Développement de la femme	Dépenses
1-L'EVOLUTION DE L'EDUC PRESCOLAIRE ET DE L'EDUC. SPECIALE	*	*					*	
2-LES ECOLES	*							
3-LES SALLES DE CLASSE	*			*				
4-L'ACCUEIL DES ELEVES	*			*				
5-LA DISPONIBILITE ET L'ETAT DES INFRASTRUCTURES	*							
6-LES TAUX BRUTS D'INSCRIPTION EN 1ERE ANNEE	*						*	
7-LES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION	*						*	
8-LES TAUX NETS DE SCOLARISATION		*					*	
9-LES REDOUBLEMENTS DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL		*	*			*		
10-L'ACCES AUX DIFFERENTS NIVEAUX			*			*	*	
11-L'ACCES AUX DIPLOMES DES ELEVES ET DE L'ENS. DES JEUNES			*			*	*	
12-LES ACQUIS DES ELEVES EN FRANÇAIS			*			*	*	
13-LES ACQUIS DES ELEVES EN MATHEMATIQUES			*			*	*	
14-L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	*						*	
15-LA REUSSITE AUX EXAMENS DE L'ENS. TECHNIQUE ET PROFES.			*			*	*	
16-LA REUSSITE AU BACCALAUREAT			*			*	*	
17-L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			*			*		
18-L'EVOLUTION DE L'EDUCATION NON FORMELLE	*						*	
19-LE RAPPORT ELEVES/MAITRES	*		*			*		
20-LA PROPORTION DE FEMMES PARMI LE PERSONNEL ENSEIGNANT							*	
21-LA QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS			*			*		
22-LE MATERIEL DIDACTIQUE			*			*		
23-LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DE L'ENS.FONDAMENT			*		*	*		
24-LA PART DES DEPENSES PUBLIQUES D'EDUCATION DANS LE PIB								*
25-LA PART DES DEP.PUBLIQUES D'EDUC.DANS LES DEP.PUBLIQUES								*
26-LES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'EDUCATION								*
27-LES DEPENSES D'EDUCATION PAR NIVEAU								*
28-LES DEPENSES PAR ELEVE								*
29-LES DEPENSES PAR ELEVE PAR RAPPORT AU PIB PAR HABITANT								*
30-LES DEPENSES PAR TYPE								*
31-LES DEPENSES EN PERSONNEL PAR NIVEAU								*
32-LES DEPENSES PAR ENSEIGNANT PAR RAPPORT AU PIB PAR HAB.								*

Annexe 2 : Indicateurs par source

	Rapport des Inspecteurs	Suivi du IV ^e Projet	D.A.F.	Rapport Bureau d'études	Données Démogra- phiques DNIS	Comptes Economiques DNSI
1-L'EVOLUTION DE L'EDUC PRESCOLAIRE ET DE L'EDUC. SPECIALE	*					
2-LES ECOLES	*					
3-LES SALLES DE CLASSE	*			*		
4-L'ACCUEIL DES ELEVES	*			*		
5-LA DISPONIBILITE ET L'ETAT DES INFRASTRUCTURES	*					
6-LES TAUX BRUTS D'INSCRIPTION EN 1ERE ANNEE	*				*	
7-LES TAUX BRUTS DE SCOLARISATION	*				*	
8-LES TAUX NETS DE SCOLARISATION	*				*	
9-LES REDOUBLEMENTS DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	*					
10-L'ACCES AUX DIFFERENTS NIVEAUX	*					
11-L'ACCES AUX DIPLOMES DES ELEVES ET DE L'ENS. DES JEUNES	*					
12-LES ACQUIS DES ELEVES EN FRANÇAIS		*				
13-LES ACQUIS DES ELEVES EN MATHEMATIQUES		*				
14-L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	*				*	
15-LA REUSSITE AUX EXAMENS DE L'ENS. TECHNIQUE ET PROFES.	*					
16-LA REUSSITE AU BACCALAUREAT	*					
17-L'EVOLUTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	*				*	
18-L'EVOLUTION DE L'EDUCATION NON FORMELLE	*					
19-LE RAPPORT ELEVES/MAITRES	*					
20-LA PROPORTION DE FEMMES PARMI LE PERSONNEL ENSEIGNANT	*					
21-LA QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS	*					
22-LE MATERIEL DIDACTIQUE	*	*				
23-LA FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL DE L'ENS.FONDAMENT		*				*
24-LA PART DES DEPENSES PUBLIQUES D'EDUCATION DANS LE PIB			*	*		*
25-LA PART DES DEP.PUBLIQUES D'EDUC.DANS LES DEP.PUBLIQUES			*			
26-LES SOURCES DE FINANCEMENT DE L'EDUCATION			*	*		
27-LES DEPENSES D'EDUCATION PAR NIVEAU			*	*		
28-LES DEPENSES PAR ELEVE			*	*		
29-LES DEPENSES PAR ELEVE PAR RAPPORT AU PIB PAR HABITANT			*	*		
30-LES DEPENSES PAR TYPE			*	*		
31-LES DEPENSES EN PERSONNEL PAR NIVEAU			*	*		
32-LES DEPENSES PAR ENSEIGNANT PAR RAPPORT AU PIB PAR HAB.			*	*		*

Annexe 3 : Tableau de correspondance de la structure de l'enseignement au Mali

Classification internationale de l'UNESCO			Classification en vigueur au Mali		Type d'établissement au Mali
Enseignement Préscolaire			Education Préscolaire		Jardin et Garderie d'enfants
Enseignement du Premier degré			1 ^{er} Cycle de l'Enseignement Fondamental		Ecole du Premier Cycle
Enseignement du Second degré	Premier Cycle		2 ^{ème} Cycle de l'Enseignement Fondamental		Ecole du Second Cycle
	Deuxième Cycle	Général Technique Professionnel	Enseignement Secondaire	Général	Lycée d'enseignement général
				Technique	Lycée d'enseignement technique
				Professionnel	Etablissement d'enseignement professionnel
Enseignement du troisième degré			Enseignement Supérieur		Grandes Ecoles Nationales Instituts Supérieurs de Recherche Université

Annexe 4 : Description des indicateurs

Nom : les Ecoles

Finalité : mesurer l'accroissement de la capacité d'accueil
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : les Salles de classe

Finalité : mesurer l'accroissement de la capacité d'accueil
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Nombre d'élèves par classe

Finalité : mesurer la diminution de ce rapport
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : Nombre d'élèves / Nombre de classes
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Classes à double division

Finalité : mesurer l'importance de ce type de classe
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement, classes regroupant plusieurs années d'études
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Accueil des élèves

Finalité : mesurer les facilités offertes aux élèves (cantines), les places assises et l'éloignement de l'école
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement des cantines, distance parcourue par les élèves, places assises
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Double vacation

Finalité : mesurer l'importance de ce type d'organisation
Niveau : national et régional
Ventilation : par secteur
Mode de calcul : dénombrement des écoles recevant deux groupes différents d'élèves
Source : rapport des inspecteurs
Validité : bonne
Fréquence : annuel

Nom : Etat des infrastructures

Finalité : mesurer l'état des infrastructures

Niveau : national et régional

Ventilation : par secteur

Mode de calcul : dénombrement

Source : rapport des inspecteurs dans quatre régions pilotes

Validité : bonne

Fréquence : durée du projet pilote

Nom : Taux brut d'inscription en 1^{ère} année

Finalité : mesurer l'augmentation de la capacité d'accueil

Niveau : national et régional

Ventilation : par sexe

Mode de calcul : Effectif des nouveaux inscrits dans un cycle/ Population d'âge théorique d'entrée dans le cycle (Exemple : 1er cycle = 7ans)

Source : rapport des inspecteurs

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Taux brut de scolarisation

Finalité : mesurer l'augmentation de la capacité d'accueil

Niveau : national et régional

Ventilation : par sexe

Mode de calcul : Effectif total d'un cycle/ Population d'âge théorique du cycle (Exemple : 1er cycle = 7-12ans)

Source : rapport des inspecteurs, données démographiques de l'INS

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Taux nets de scolarisation

Finalité : mesurer l'intensité de la scolarisation

Niveau : national et régional

Ventilation : par sexe

Mode de calcul : Effectif scolarisé d'un groupe d'âges donnés/ Population de ce groupe d'âges

Source : rapport des inspecteurs, données démographiques de l'INS

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Taux de redoublement

Finalité : mesurer l'évolution des redoublements

Niveau : national et régional

Ventilation : par sexe

Mode de calcul : Effectifs de redoublants l'année n+1 dans l'année d'études a / Effectifs inscrits l'année n dans l'année d'études a

Source : rapport des inspecteurs

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Accès des élèves aux différents niveaux

Finalité : mesurer la diminution des déperditions scolaires

Niveau : national et régional

Ventilation : par sexe

Mode de calcul : cohortes reconstituées

Source : calcul

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Accès des élèves aux différents diplômes

Finalité : mesurer l'accès aux différents diplômes

Niveau : national et régional

Ventilation : par sexe

Mode de calcul : cohortes reconstituées

Source : calcul

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Accès d'une génération aux différents niveaux ou aux différents diplômes

Finalité : mesurer l'accès aux différents niveaux ou diplômes

Niveau : national et régional

Ventilation : par sexe

Mode de calcul : ici, on a fait le produit du taux d'inscription en 1^{ère} année par l'accès des élèves aux différents niveaux ou diplômes. Cet accès a été calculé par la méthode des cohortes reconstituées

Source : calcul

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Compétence des élèves ou acquis des élèves

Finalité : mesurer les connaissances réelles des élèves

Niveau : national

Ventilation : par niveau

Mode de calcul : tests de connaissance

Source : rapport de suivi et d'évaluation du IV^e projet

Validité : bonne

Fréquence : durée du projet

Nom : Ratio élèves / maître

Finalité : mesurer la diminution de ce rapport

Niveau : national et régional

Ventilation : par secteur

Mode de calcul : Effectifs d'élèves / nombre de maîtres

Source : rapport des inspecteurs

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Proportion de femmes dans le personnel enseignant

Finalité : mesurer le développement du rôle de la femme

Niveau : national et régional

Ventilation : par cycle

Mode de calcul : nombre de femmes enseignants / nombre total d'enseignants

Source : rapport des inspecteurs

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Qualification des enseignants

Finalité : mesurer l'augmentation de la qualification et de l'expérience des enseignants

Niveau : national et régional

Ventilation : par cycle

Mode de calcul : répartition par qualification

Source : rapport des inspecteurs

Validité : bonne

Fréquence : annuel

Nom : Formation continue des enseignants

Finalité : mesurer l'augmentation de la qualification des enseignants

Niveau : national

Ventilation : par type de personnel

Mode de calcul : dénombrement

Source : projet PDEB

Validité : bonne

Fréquence : durée du projet

Nom : Matériel Pédagogique

Finalité : mesurer l'augmentation de la disponibilité du matériel pédagogique

Niveau : national et régional

Ventilation : par secteur

Mode de calcul : dénombrement

Source : rapport de suivi et d'évaluation du IVè projet

Validité : bonne

Fréquence : durée du projet

Nom : Part des dépenses publiques d'éducation dans le P.I.B.

Finalité : mesurer l'effort du pays pour l'éducation

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses publiques pour l'éducation (seulement, pour l'instant) / P.I.B.

Source : Daf, Comptes économiques

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Part des dépenses publiques d'éducation dans les dépenses publiques

Finalité : mesurer l'effort de l'Etat pour l'Education

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses publiques pour l'Education / dépenses publiques totales

Source : Daf

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Sources de financement de l'éducation

Finalité : mesurer l'effort des différents financeurs de l'éducation

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : répartition par type de dépenses

Source : Daf

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses d'éducation par niveau

Finalité : mesurer le développement de la part des différents niveaux

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : répartition des dépenses par niveau

Source : Daf

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses par élève par niveau

Finalité : contrôler les dépenses par élève par niveau

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses d'un niveau / effectifs d'élèves de ce niveau

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapport

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses par élève par rapport au P.I.B. par habitant

Finalité : comparer et contrôler les coûts par niveau par rapport au P.I.B. par habitant

Niveau : national

Ventilation : par secteur

Mode de calcul : dépense par élève / P.I.B. par tête

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapport, Comptes économiques

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses par type

Finalité : contrôler l'évolution des différents types de dépenses

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : répartition des dépenses par type

Source : Daf, rapports

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses par personnel par niveau

Finalité : mesurer les dépenses par personnel par niveau

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses pour les personnels / nombre de personnels (en très grande majorité des enseignants)

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapports

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

Nom : Dépenses par enseignant par rapport au P.I.B. par habitant

Finalité : contrôler les dépenses par personnel en les comparant au P.I.B. par habitant

Niveau : national

Ventilation :

Mode de calcul : dépenses par enseignant / P.I.B. par habitant

Source : rapport des inspecteurs, Daf, rapport, Comptes économiques

Validité : bonne

Fréquence : peut être annuel

